



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate

CSHBO

Deux nouvelles options en formation professionnelle

MANIWAKI, LE 29 AOÛT 2013 – Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a accordé deux nouvelles options en formation professionnelle à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Il s'agit de la formation d'Assistance à la personne en établissement de santé (APES) et de la formation d'Assistance à la personne à domicile (APAD). Dans les deux cas, ce sont des autorisations permanentes en formation professionnelle pour notre commission scolaire.

Mercredi soir, lors de leur première rencontre de l'année scolaire 2013-2014, les commissaires de la CSHBO ont pris connaissance de cette décision par l'intermédiaire d'une lettre de la ministre, Mme Marie Malavoy. Il faut cependant souligner que l'octroi de ces deux nouvelles formations n'empêchera pas le ministère d'aller de l'avant avec ses intentions d'abolir la formation en armurerie, offerte au centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau (Maniwaki). Les dernières cohortes débiteront cette année.

Par ailleurs, les commissaires ont adopté le plan d'action 2013-2014. Celui-ci comprend trois grands axes, soit la réussite et la persévérance des élèves, le développement des saines habitudes de vie et la recherche de l'équilibre financier.

Dans le dossier du gazon synthétique à la Cité étudiante, pour le terrain de football, le ministère du Développement économique du Canada a annoncé le retrait de la subvention promise. La présidente, Mme Diane Nault, entreprendra des démarches au plan politique pour relancer le dossier.

Le directeur du service des ressources humaines, M. Richard Leblanc, a annoncé les dates des cérémonies annuelles d'accueil du nouveau personnel. Ces cérémonies auront lieu le 18 septembre (à Maniwaki, pour le secteur Vallée de la Gatineau) et le 25 septembre (à Mansfield, pour le secteur Pontiac).

Le directeur du service des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, a expliqué aux commissaires que des travaux correctifs ont eu lieu durant l'été

pour solutionner la problématique du radon à l'édifice du centre administratif. Suite aux travaux, les émanations de radon ont disparu.

-30-

Source : M. Charles Millar
Régisseur des services administratifs et aux communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca